



BULLETIN D'INSCRIPTION aux repas à domicile

Le CCAS de CRUSEILLES propose un service de portage de repas à domicile du lundi au samedi. Cette prestation s'adresse aux habitants de CRUSEILLES âgés de plus de 65 ans ou convalescents.

Ces repas sont préparés par la cuisine de l'Ehpad Le Salève (maison de retraite Saint-Maurice) et livrés en liaison froide par une personne du service municipal de la commune.

Informations personnelles

Nom (s)

Prénom (s)

Date de Naissance

Adresse

Adresse

Etage

Code accès portail

Téléphone

Adresse mail

En cas de problèmes, coordonnées des personnes à contacter:

✓ Personne 1 (nom et prénom)

Lien de parenté ou autre

Adresse

Adresse

Téléphone

✓ Personne 2 (nom et prénom)

Lien de parenté ou autre

Adresse

Adresse

Téléphone

Toutes modifications de ces informations sont à transmettre rapidement au CCAS ou à la personne livrant les repas.

Planification des repas

Indiquer dans le tableau ci-dessous les quantités par jour et par choix :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche (*)
Déjeuner							
Dîner							
Potage							

Au choix :

- ✓ un déjeuner : une entrée – un plat de résistance – du fromage – un dessert – du pain,
- ✓ un dîner y compris un potage,
- ✓ un potage.

(*) Le repas du dimanche est livré avec celui de la veille (samedi), ce qui permet d'assurer un service 7 jours/7. Idem pour les jours fériés.

Précautions et observations à transmettre aux cuisiniers pour les repas :
(régime – diabète – etc)

.....
.....
.....

Les menus de vos repas sont publiés sur le site internet de la Mairie de Cruseilles, à la page Vie Pratique / Les aînés / Service repas à domicile.

Un délai de 3 jours est à prévoir pour la prise en compte de la 1ère livraison ou pour toutes modifications de livraison. Tous repas annulés avant ce délai nous sont facturés par la société de restauration ; aussi nous les répercuterons sur votre facture.

Les livraisons des repas s'effectuent entre 8h30 et 10h30. Ces horaires peuvent varier en fonction des conditions de circulation ou si imprévu.

Tarifs et facturation

Tarifs au 1^{er} février 2017 :

- ✓ Repas : 7,00 €
- ✓ Potage : 0,75 €
- ✓ Dîner : 4,20 €

Ces prix sont donnés à titre indicatif. Merci de bien vouloir vous assurer que ce sont les tarifs en vigueur au moment de la signature de ce bulletin d'inscription.

Les factures établies par le CCAS de CRUSEILLES sont mensuelles et payables à réception auprès du Trésor Public.

Fait à CRUSEILLES, le

Signature